

Vous pouvez soutenir nos actions

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

J'adhère à l'ASP Armorique : ci-joint un chèque de 20,00 euros (cotisation annuelle)

Je fais un don de € à l'ASP Armorique. (Ce don est déductible de vos impôts, un reçu fiscal vous sera adressé)

J'envisage de devenir bénévole de l'ASP Armorique

Je souhaite recevoir des informations

Envoyez ce document à l'adresse suivante :

ASP Armorique
CIOS
40 Grand'Rue
29150 Châteaulin

Informations

Association loi 1901, à but non lucratif, apolitique et non-confessionnelle, créée en 2005.
Siège social : Mairie de Châteaulin

Territoire

Toutes les communes du centre Finistère et de Cornouaille



Contacts

☎ 06 45 21 84 83
asp-armorique2@orange.fr

Courrier

ASP Armorique
CIOS
40 Grand'Rue
29150 Châteaulin

Pour en savoir plus : asparmorique.jimdo.com

Aide

Soutien

Présence



Association de bénévoles formés à l'accompagnement des malades et de leurs proches au domicile ou en établissement

asp-armorique2@orange.fr

asparmorique.jimdo.com

Partenaires

L'ASP Armorique est membre de :

- La SFAP

(Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs). Elle regroupe environ 5000 soignants, médecins, personnels soignants et 200 associations d'accompagnement.



www.sfap.org/

- L'UNASP

(Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs). Elle regroupe une soixantaine d'associations de bénévoles qui s'engagent à respecter une charte déontologique. Elle fait des propositions en matière de formations de bénévoles et de fonctionnement des associations.



www.soins-palliatifs.org/

Des conventions sont signées avec :

- Les centres hospitaliers de Carhaix, Douarnenez, Pont l'Abbé et l'HAD, Quimper-Concarneau ...
- Les EHPAD : Briec, Châteaulin, Daoulas...
- Les réseaux de soins...

Accompagner un malade

A domicile

A raison d'une visite hebdomadaire, deux bénévoles, par alternance, aux heures convenues avec le malade et sa famille, assurent une présence et une écoute près du malade sur une période définie qui peut être reconduite en fonction des souhaits exprimés.

A l'hôpital ou en clinique

Avec accord du malade et de l'établissement.

En établissement pour personnes âgées

Avec accord du malade et de l'établissement.

Sans jugement ni conseil, dans le plus grand respect des choix du malade, le bénévole est tenu à la plus grande discrétion.

Cet accompagnement est totalement gratuit

Rôles de l'association

Recruter, sélectionner et former des bénévoles, assurer le suivi de leur action.

Proposer une **présence** et une **écoute** auprès de la personne malade, au domicile ou en établissement.

Etre à l'écoute de la famille, la soutenir.

Proposer des suivis de deuil.

Promouvoir l'esprit des soins palliatifs, qui a pour but d'aider la personne à vivre le temps qui lui reste, de façon digne et significative, quel que soit l'endroit où elle choisit de finir ses jours.

